

Écrit par le 22 novembre 2024

La Ville de Sorgues forme les citoyens aux risques majeurs avec le Passeport pour la Cohésion



La Ville de [Sorgues](#) vient de lancer son Passeport pour la Cohésion, qui vise à rassembler les citoyens autour de la prévention et de la gestion des risques majeurs identifiés sur notre territoire dans le but de pouvoir intervenir en cas de catastrophe. Différentes conférences et formations gratuites auront lieu jusqu'en mai 2025.

Initié par [Bernard Rigeade](#), adjoint au Maire délégué à la Politique de la Ville, et porté par la municipalité, le Passeport pour la Cohésion est né. « Il s'inscrit dans notre volonté d'assurer la sécurité et le bien-être de tous nos concitoyens face aux risques majeurs auxquels nous pouvons être confrontés », explique la Ville de Sorgues.

Écrit par le 22 novembre 2024

Ce dispositif ne vise pas seulement à sensibiliser la population sorguaise, c'est un programme de formations et conférences étalées d'octobre 2024 à mai 2025 sur différentes thématiques qui tournent autour des catastrophes naturelles, des accidents ou de crises diverses. « Il est essentiel que chacun d'entre nous se sente concerné et devienne acteur de la sécurité de notre ville », a déclaré [Thierry Lagneau](#), maire de Sorgues. Il n'est pas nécessaire d'assister à toutes les conférences et formations pour adhérer à ce projet.

Objectif : unir face aux risques

Avec cette série de formations et conférences, la Ville souhaite informer les citoyens tout en les impliquant activement dans une démarche plus participative et collective pour favoriser le vivre ensemble. Les formations et conférences seront basées sur des événements récents durant lesquels les populations n'étaient pas préparées comme le séisme au Maroc, les inondations en Europe centrale, les incendies au Portugal, ou encore l'attentat d'Arras.

Cette méthode permettra d'insister sur la nécessité de se former pour devenir acteur de sa propre sécurité et de la sécurité des autres. En plus de contribuer à forger la culture du risque, le Passeport pour la Cohésion veut renforcer les liens sociaux, rétablir une connivence et redécouvrir une solidarité.

Vers la mobilisation de volontaires

Pour le bon déroulement du projet, une vaste campagne de recrutement de volontaires est lancée. Ces derniers joueront un rôle essentiel dans la pérennité du Passeport de la Cohésion puisqu'autour d'eux seront créés des groupes d'intervention qui seront mobilisables en cas de besoin.

À termes, l'objectif est de multiplier ces groupes pour assurer une couverture optimale du territoire en cas de risque majeur. En lançant ce projet, la Ville de Sorgues se veut modèle de cohésion sociale et de résilience face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Programme des formations et conférences

Les formations et conférences auront pour objectif d'enseigner aux citoyens les bonnes pratiques face aux catastrophes naturelles, industrielles et sanitaires.

- Le mercredi 6 novembre à 18h, le Capitaine des pompiers [Guillaume Grand](#), commandant du centre de secours de Sorgues, animera la formation 'Feu de forêt, inondation, industriel — connaître, prévenir, réagir face à ces risques sur Sorgues'.
- Le mercredi 15 janvier 2025 à 18h, le Docteur [Gérard Lepeu](#), ancien chef de Service d'hématologie au Centre Hospitalier d'Avignon, animera la conférence 'Risques infectieux en cas de catastrophe'.
- Le mercredi 29 janvier 2025 à 18h, par la Professeure [Damienne Provitolo](#), géographe, directrice de recherche au CNRS, codirigeante de l'équipe RISQUES sur une planète changeante au laboratoire Géoazur à Sophia Antipolis, et directrice adjointe scientifique de l'Institut Méditerranéen du Risque de

Écrit par le 22 novembre 2024

l'Environnement et du Développement durable de l'Université Côte d'Azur, animera la conférence 'Vulnérabilité, résilience et comportements humains face aux catastrophes'.

- Le mercredi 26 février 2025 à 18h, le Professeur Olivier Bellier, professeur d'Université d'Aix-Marseille Université, vice-président délégué Science et Société d'Aix-Marseille Université, directeur du CEREGE Aix-Marseille Université, animera la conférence 'Séismes en Provence : de la tectonique des plaques aux tremblements de terre de Provence (1909)'.
- Le mercredi 26 mars 2025 à 18h, le Professeur Emmanuel de la Coussaye, professeur des Universités et chef du Service des urgences du CHU de Nîmes, animera la conférence 'La médecine de catastrophe'.
- Le mercredi 9 avril 2025 à 18h, Fabrice Montreuil, retraité du CEA (Commissariat à l'Énergie Nucléaire et aux Énergies Alternatives), ancien chef de laboratoire du Service de Protection contre les Rayonnements Marcoule, et président de l'Association pour les Techniques et les Sciences de Radio protection, animera la conférence 'Les risques radiologiques lors d'un évènement de type nucléaire, local, national ou international. Les moyens de protection ».
- Entre janvier et avril 2025, [Van-Son Muonghane](#), psychologue et formateur en techniques d'optimisation du potentiel, animera la formation 'Méthode de gestion du stress adaptée aux risques majeurs' qui sera divisée en deux modules totalisant 4h de formation.
- Entre janvier et mai 2025, l'[Association de Formation au Secours Aquatique de Vaucluse](#) animera la conférence 'Secourisme en milieu dégradé'.

Une mise en pratique pour clôturer le projet

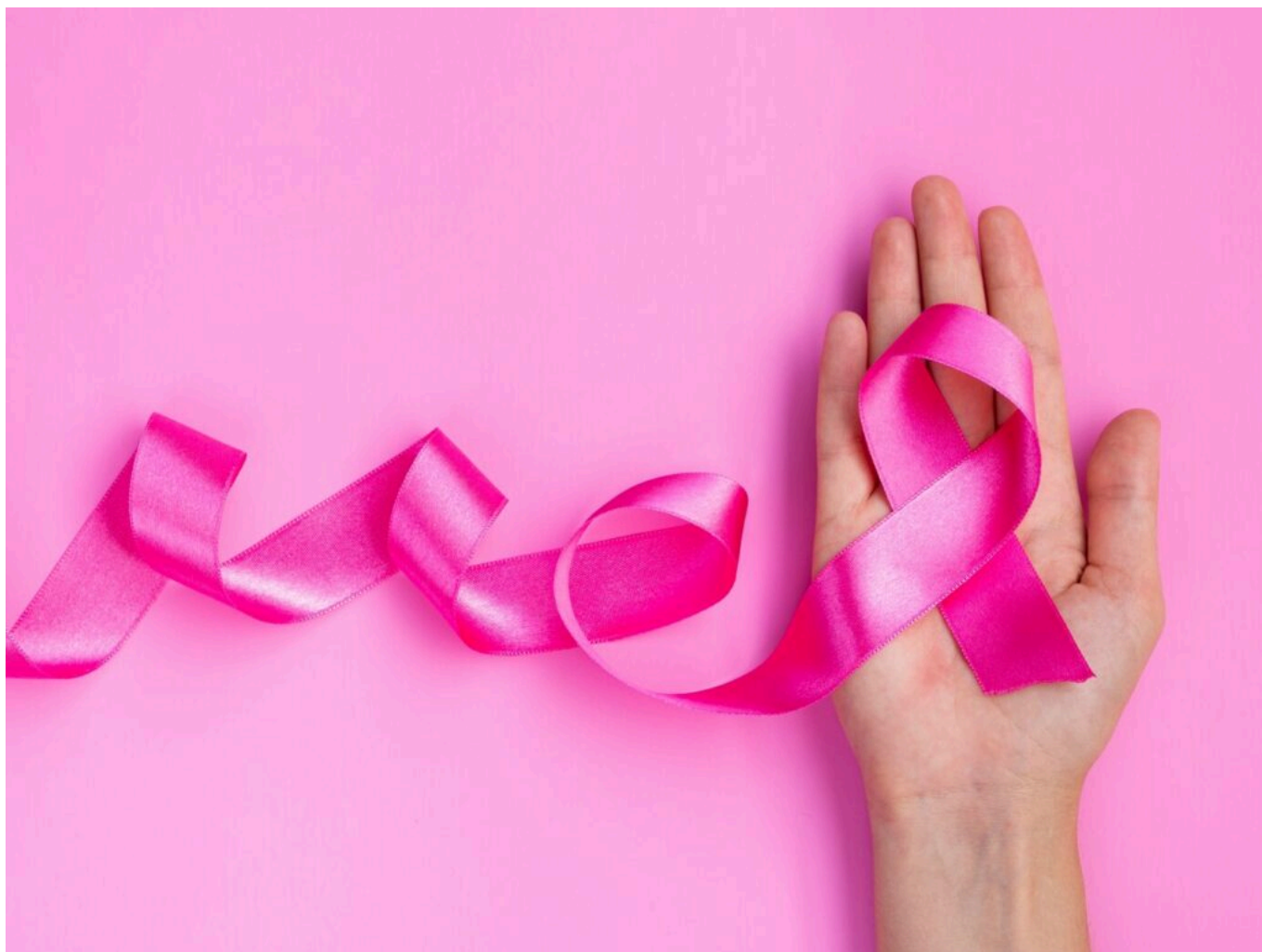
Le 24 mai 2025, la Ville de Sorgues organisera une journée de clôture du projet de Passeport pour la Cohésion au cours de laquelle les volontaires pourront mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Les personnes inscrites au projet établiront ensemble un scénario catastrophe. Chacune aura un rôle attribué, certaines seront victimes, d'autres secouristes ou brancardiers, certaines géreront le maquillage des blessés et des effets spéciaux pour créer l'évènement le plus proche de la réalité. Cette simulation de risques majeurs aura lieu à l'île de l'Oiselay près du pont des Arméniens.

Les places pour les formations et conférences sont limitées. Pour visualiser tout le programme et s'inscrire, [cliquez ici](#).

Le formulaire d'inscription doit être rempli et déposé à l'accueil du Centre administratif ou envoyé par mail à l'adresse passeportcohesion@sorgues.fr

Écrit par le 22 novembre 2024

Le Point-Infos Séniors du Haut-Vaucluse sensibilise aux cancers du sein, de la prostate et colorectal



Dans le cadre d'Octobre Rose, campagne annuelle mondiale de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein, le Point-Infos Séniors du Haut-Vaucluse organise un café-santé 'Prévention cancers' ce jeudi 17 octobre à Vaison-la-Romaine.

Ce jeudi 17 octobre, la prévention et la sensibilisation à différents cancers seront à l'honneur lors d'un café-santé à Vaison-la-Romaine, organisé par le Point-Infos Séniors du Haut-Vaucluse avec le soutien



Écrit par le 22 novembre 2024

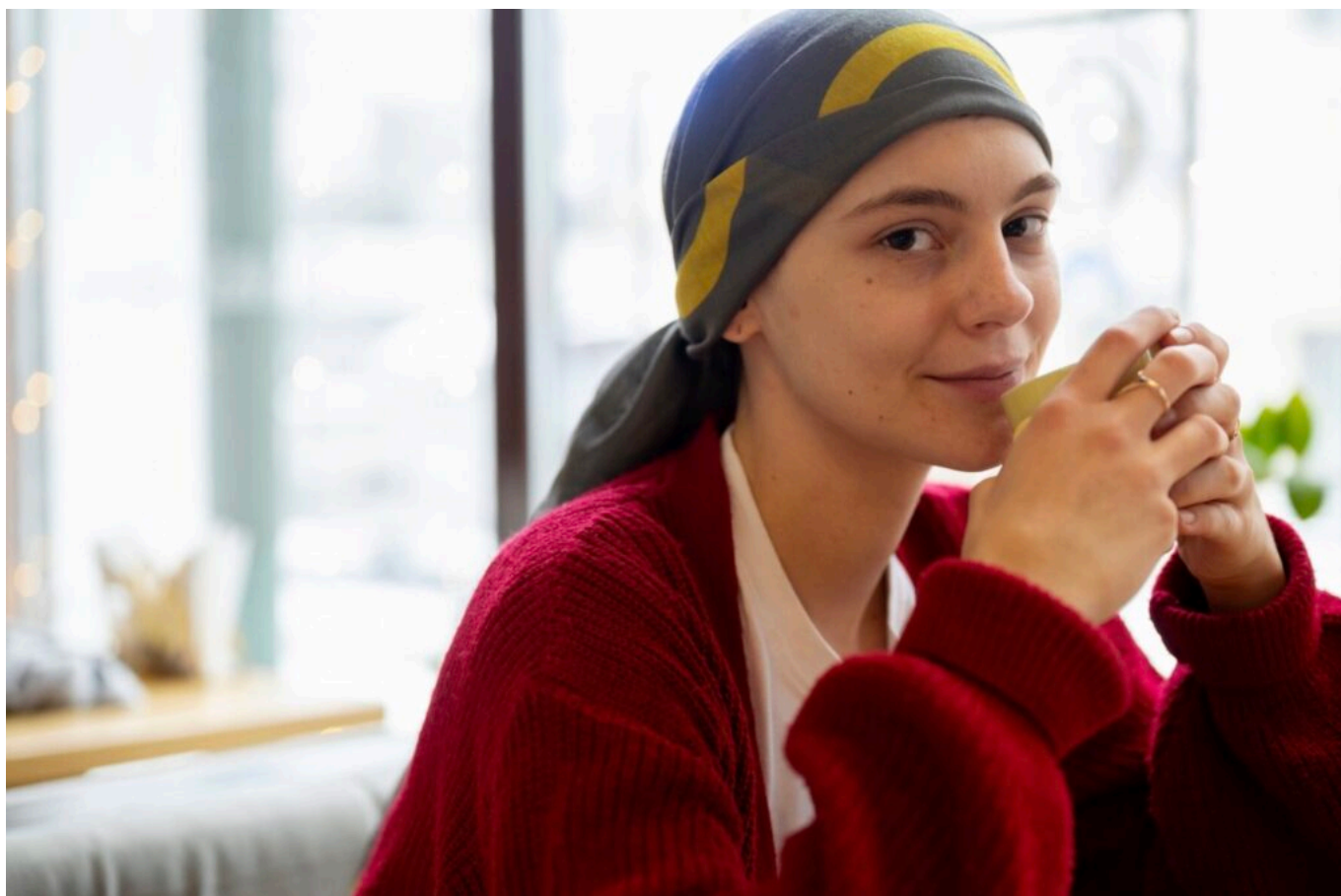
du Clic Haut-Vaucluse, du Département de Vaucluse, de la Conférence des financeurs, de l'Agence régionale de Santé, de l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires, de la Ville de Vaison-la-Romaine et de la communauté de communes Vaison Ventoux.

Docteur Olivier Faudemer et Valérie Viriot de l'ASEPT PACA, apporteront leur expertise lors de cet événement qui portera sur les cancers du sein, de la prostate et colorectal.

Jeudi 17 octobre. De 10h à 12h. Entrée libre. Espace culturel Patrick Fabre. Place François Cévert. Vaison-la-Romaine.

Avignon : L'AIST 84 organise un forum sur le cancer et la vie professionnelle

Ecrit par le 22 novembre 2024



Le jeudi 3 octobre 2024, [L'AIST 84](#), l'association interentreprise pour la santé au travail du Vaucluse, organise la 1^{ère} édition de leur forum qui aura pour thématique cancer et travail. Un évènement inédit ouvert aux adhérents et au grand public qui aura lieu de 9h à 12h30 à [l'Ibis Styles Avignon Sud](#). De nombreux intervenants seront de la partie pour animer cette conférence et des stands seront mis en place afin d'informer et d'échanger avec les spécialistes locaux du cancer, présents pour l'occasion qui répondront aux besoins personnels du public.

1 homme sur 5 et 1 femme sur 6 développeront un cancer au cours de leur vie. Chaque année en France, 150.000 personnes exerçant une activité professionnelle apprennent qu'elles ont un cancer. Des statistiques qui rendent essentielle la tenue de ce forum organisé par l'AIST 84. Avec les bons réflexes de prises d'informations, de dépistages et les progrès de la science, de nombreux cancers peuvent aujourd'hui être soignés.

Un évènement en deux parties

Pour cette conférence intitulée « cancer et vie professionnelle : prévenir, agir et se projeter vers l'avenir », [Borhane Slama](#), onco-hématologue d'Avignon et chef de pôle cancérologie publique de territoire ainsi que président de la commission médicale du groupement 84, assurera l'animation aux

Ecrit par le 22 novembre 2024

côtés de d'[Yves Charmet](#), médecin du travail à l'AIST 84.

C'est un programme en deux parties qui a été concocté avec une 1^{ère} partie qui se concentrera sur l'état des lieux du cancer en France et des personnes les plus touchées, facteurs à risques, prise en charge et traitements.

Le forum s'enchaînera sur la reprise d'activité professionnelle pendant ou après la maladie. Dans quelles conditions physiques et psychiques peut se reprendre le travail ? À quel rythme ? Quand ? Quelles missions ? Quelle charge de travail ? Quel accompagnement psychologique ? Toutes ces questions, interrogations, peurs seront abordés durant ce temps de parole.

Le programme complet

9h-10h30 : conférence « cancer et travail »

-1^{ère} partie : État des lieux du cancer en France, personnes les plus touchées, facteurs à risque, prise en charge et traitements.

-2^{ème} partie : Reprendre une activité professionnelle mais dans quelle conditions physiques et psychiques ? À quel rythme ? Quand ? Quelles missions ? Quelle charge de travail ? Quel accompagnement psychologique ?

10h30-12h30 : stands pour échanger avec les différents acteurs

-Rôle de la cellule prévention de la désinsertion professionnelle de l'AIST 84

-Rôle des médecins et infirmiers locaux : avant, pendant et après la maladie

-Rôle des toxicologues en santé du travail

-[Caire 84](#) : accompagnement des chefs d'entreprise et indépendants

-Lig'Entreprises engagées contre le cancer : comment faire changer le regard sur le cancer et aider les managers et collaborateurs à adopter la meilleure attitude face à leurs collègues touchés ?

-[Giscope 84](#) : connaître, reconnaître et prévenir les cancers d'origine professionnelle et environnementale dans le Vaucluse

-Santé publique : outils et évènements à ne pas manquer

-Reconstruction physique et psychique post cancer

Infos pratiques : forum « cancer et vie professionnelle : prévenir, agir et se projeter vers l'avenir ». Jeudi 3 octobre 2024, de 9h à 12h30. Ibis Styles Avignon Sud, 2968 avenue de l'amendier, 84000 Avignon. Inscription en cliquant sur ce [lien](#).

Les sapeurs-pompiers de Vaucluse à l'affût de tout départ de feu



Le [Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse](#) (SDIS 84) travaille sur l'installation de 13 caméras visant à détecter le départ de feux de forêt. Une initiative qui vient s'ajouter aux dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés dans le département.

Le SDIS 84 est en train de déployer des caméras sur des point hauts du département judicieusement étudiés afin d'avoir la meilleure vision possible d'un sinistre. Déjà cinq sont en place depuis la fin du mois de juillet. Huit autres caméras seront installées avant la fin de l'année sur sept autres sites, garantissant une couverture optimale du territoire.

Ces installations ont plusieurs objectifs tels que : surveiller mes forêts 24h/24 toute l'année, localiser les feux par triangulation lorsque cela est possible, visualiser la situation en temps réel depuis le Centre

Ecrit par le 22 novembre 2024

Opérationnel Départemental d'Incendie et de secours (CODIS), enregistrer le flux vidéo, adapter l'engagement des moyens en fonction des observations, améliorer la formation et le retour d'expérience grâce à l'exploitation postérieure des images.

Au titre du Fonds vert, une subvention de 100 000 € a été octroyée par l'État pour l'acquisition des caméras, ainsi qu'une subvention de 70 000 € de la Région Sud. Le SDIS 84, quant à lui, a financé les caméras à hauteur de 184 000 €.



Exemple de caméra (à droite) installé au sein du département. ©SDIS 84

150 000 hectares de forêt en Vaucluse

Ces caméras vont permettre de compléter les dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés en Vaucluse. Le département compte plus de 150 000 hectares de forêt, ce qui représente 43% de sa surface. Les massifs étant très fréquentés, notamment l'été, couplé aux températures élevées et à la sécheresse, ils présentent une grande vulnérabilité et nécessitent une vigilance particulière concernant les départs de feu.

Si le sud du département était jusqu'ici considéré comme étant le plus sensible, les feux des étés 2020 à 2022 à Faucon, Beaumes-de-Venise et Piolenc ont démontré que la totalité du département est désormais menacée par le risque d'incendie de forêt. C'est pourquoi les moyens de prévention et de lutte contre ces feux ont été renforcés.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Un plan départemental contre les incendies

Le préfet de Vaucluse a arrêté, le 26 novembre 2015, le deuxième plan départemental de protection des forêts contre les incendies de Vaucluse, pour la période 2015-2024, dans le but de diminuer le nombre de feux de forêt et les superficies brûlées, mais également de mieux les prévenir pour limiter leurs conséquences sur les personnes, les biens, les activités économiques et les milieux naturels.

Ce plan rassemble les actions de plusieurs partenaires :

- Les services de l'État,
- Le SDIS,
- Les collectivités : le Conseil départemental, les communes, le Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière (SMDVF), les parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux,
- Les établissements publics forestiers — l'Office national des forêts et Centre national de la propriété forestière,
- Les bénévoles des comités communaux feux de forêt.

Un plan en quatre axes

Ce plan 2015-2024 définit la politique départementale de défense des forêts contre l'incendie selon quatre points. Le premier regroupe les dispositifs réglementaires préventifs, à savoir la réglementation de l'accès aux massifs forestiers, notamment entre le 15 juin et le 15 septembre, la réglementation relative à l'emploi du feu, la réglementation relative à l'usage des feux d'artifice, des jets de pétards et des objets en ignition (lanternes thaïlandaises, célestes, volantes, etc.) à trajectoire non maîtrisée, mais aussi la limitation de l'urbanisation en forêt et les obligations légales de débroussaillage.

Le deuxième axe du plan concerne l'aménagement et l'entretien des équipements de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. Le Vaucluse est couvert par 600 km de pistes de défense des forêts contre l'incendie (DFCI), comprend 225 citernes d'eau de 60 à 120 m³ et 2 800 hectares de surfaces débroussaillées dans les massifs en bordure de pistes, permettant aux pompiers d'assurer une lutte efficace contre les incendies de forêt. Ces équipements sont gérés par le [Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière](#) (SMDVF) qui regroupe le Conseil départemental et la majeure partie des communes du département.

Le troisième point comprend une surveillance estivale renforcée et coordonnée des massifs forestiers afin de limiter les départs de feu et de favoriser les interventions rapides des acteurs sur les feux naissants. De nombreux acteurs participent à cette surveillance tels que la [Direction départementale des territoires](#) (DDT), l'[Office national des forêts](#) (ONF), l'[Office français de la biodiversité](#) (OFB), l'[Association départementale des comités communaux feux de forêt](#) (ADCCFF), le Groupement de Gendarmerie Départementale de Vaucluse, et le SDIS 84.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Enfin, le quatrième point du plan départemental désigne une campagne d'information dédiée à la sensibilisation et à l'information régulière des usagers de la forêt. Cette communication passe notamment par la préfecture de Vaucluse qui informe sur les conditions d'accès en forêt (actualisées chaque jour), mais aussi par des panneaux informatifs présents dans plusieurs sites du département. Le public peut également consulter la [Météo des forêts](#), conçue pour informer et sensibiliser le public au risque de feux de forêts et de végétation.

27 gardes pour surveiller les massifs forestiers du Luberon



Ecrit par le 22 novembre 2024

Ce mercredi 10 juillet, la [Région Sud](#) et le [Parc naturel régional du Luberon](#) ont lancé la campagne 2024 de la Garde régionale forestière Luberon à l'écomusée de l'ocre Ôkhra à Roussillon. Une opération qui est renouvelée chaque année depuis 21 ans.

27 jeunes ont été formés par la Région Sud pour être mobilisés sur le territoire du Luberon du 24 juin au 31 août. Cette garde régionale forestière représente un budget prévisionnel de 198 206€, financé par le Conseil régional à 80%, et le reste par le Parc naturel régional du Luberon et la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

L'objectif des gardes est de sensibiliser le public à la réglementation qui concerne l'accès aux massifs forestiers du Luberon durant la période estivale. Ils peuvent également relayer l'alerte sur un éventuel départ de feu. En 2023, 110 000 personnes avaient été directement sensibilisées aux risques d'incendie.

Des gardes sur tout le territoire

Identifiables par leur uniforme doté des logos de la Garde régionale forestière et du Parc naturel régional du Luberon, les gardes sont déployés à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés du territoire :

- Forêt des cèdres du Petit Luberon
- Colorado provençal à Rustrel
- Sentier des ocres et Ôkhra-Écomusée de l'ocre à Roussillon
- Accrobranches de La Tour-d'Aigues, Lagnes, Rustrel
- Vallon de l'Aiguebrun
- Gorges de Régalon
- Colline Saint-Jacques à Cavaillon
- Gorges de Véroncle
- Mines de Bruoux et ENS La Bruyère
- Gorges d'Oppedette
- Sud Luberon

Les gardes sont également présents sur certains marchés locaux, notamment ceux d'Apt, Bonnieux, Forcalquier, Goult, Lourmarin, Manosque, Maubec-Coustellet, ou encore Roussillon, afin de faire de la sensibilisation.

Un dispositif renforcé

En réponse à la hausse de près de 50% de visiteurs dans les massifs du Luberon en 2020 et 2021, la Garde régionale forestière a augmenté ses effectifs pour s'adapter au besoin grandissant de sensibilisation du public. De nouveaux postes ont notamment été créés dans le cadre de l'Opération 'Grand Site des Ocres'. Le Parc naturel régional du Luberon a même fait l'acquisition de deux VTT à assistance électrique en 2021 afin d'assurer une patrouille de gardes sur les crêtes du Luberon, grâce au

Écrit par le 22 novembre 2024

soutien financier de la Fondation Crédit Agricole Alpes Provence.

Deuis 2023, les arrêtés préfectoraux liés aux risques d'incendie couvrent la période du 15 juin au 15 septembre. Pour connaître le niveau de risque incendie et les conditions d'accès aux massifs forestiers chaque jour, [cliquez ici](#). Pour rappel, le Luberon a subi 11 incendie qui ont ravagé plus de 100 hectares ces cinquante dernières années, dont deux qui ont brûlé plus de 1 000 hectares en 1991 et en 2017 dans le Sud Vaucluse.

24 écogardes déployés sur le territoire du Mont Ventoux



Pour la 5^e année, le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#) bénéficie du dispositif de la Garde régionale forestière. En tout, 24 écogardes vont sillonner le territoire tout l'été afin de limiter le risque incendie et sensibiliser les usagers et visiteurs des espaces naturels aux bons

Ecrit par le 22 novembre 2024

comportements.

Plus de 250 jeunes entre 18 et 26 ans sont formés chaque année par la [Région Sud](#) dans le cadre du dispositif de la Garde régionale forestière pour limiter le risque incendie sur les territoires sensibles. Ces jeunes saisonniers sont mobilisés pendant trois mois, de mi-juin à mi-septembre, pour appuyer les équipes des Comités communaux des feux de forêts (CCFF) et la sécurité civile.

C'est le cas notamment au sein du Parc naturel régional du Mont-Ventoux qui compte cette année 24 écogardes. Leurs missions sont d'expliquer aux usagers de l'espace naturel les dispositifs qui règlementent l'accès aux massifs forestiers, de relayer l'alerte sur un éventuel départ de feu ou les infractions auprès des agents assermentés (stationnement interdit, comportements à risques, pénétration dans les massifs en risque exceptionnel...), et de sensibiliser les visiteurs aux bons comportements. Les jeunes peuvent également réaliser des opérations de destruction de foyers de feu, de barrages en site de rivière, la réalisation d'enquêtes de fréquentation et l'aide aux personnes en difficultés.

[Des gardes forestiers pour prévenir les feux dans le Ventoux, le Luberon et les Monts de Vaucluse](#)

Une présence au sommet du Mont Ventoux

Pour la première fois, le Parc bénéficie du dispositif de manière renforcée puisque, à la demande du Département de Vaucluse, 4 écogardes sont mobilisés en permanence sur le site nouvellement réhabilité du sommet du Géant de Provence.

Les écogardes doivent s'assurer que l'importante fréquentation du sommet ne nuise pas à la faune et la flore rares et protégées en place. Ainsi, en plus du sommet, les jeunes sont répartis sur huit autres secteurs : les gorges du Toulourenc (Malaucène, Mollans-sur-Ouvèze et St Léger-du-Ventoux), le lac du Paty (Caromb), le lac des Salettes et le secteur des Ogres (Mormoiron), les gorges de la Nesque Est (Monieux), les gorges de la Nesque Ouest et la Combe de l'Ermitage (Méthamis/Villes-sur-Auzon), les Dentelles de Montmirail (Beaumes-de-Venise, Gigondas, Suzette...), Pérégrine (Venasque), ainsi que le Pont d'Entrechaux (Entrechaux).

Les Dentelles de Motmirail, qui sont hors du secteur du PNR du Mont-Ventoux, sont également surveillées par les écogardes suite à un partenariat engagé avec le Parc après l'incendie ayant ravagé près de 240 hectares de forêt en août 2021.

Les écogardes en 2023 en chiffres

- **6 972** heures de patrouille
- **40 858** personnes sensibilisées

Ecrit par le 22 novembre 2024

- **31 015** véhicules comptabilisés dont **5 827** en stationnement sauvage
- **16** alertes feux données
- **139** foyers de feux détruits
- **1 600** barrages en rivières détruits
- **1 203** empilements de pierres détruits
- **2 355** litres de déchets ramassés

Feux de forêt : le Vaucluse à risque, malgré les dernières pluies

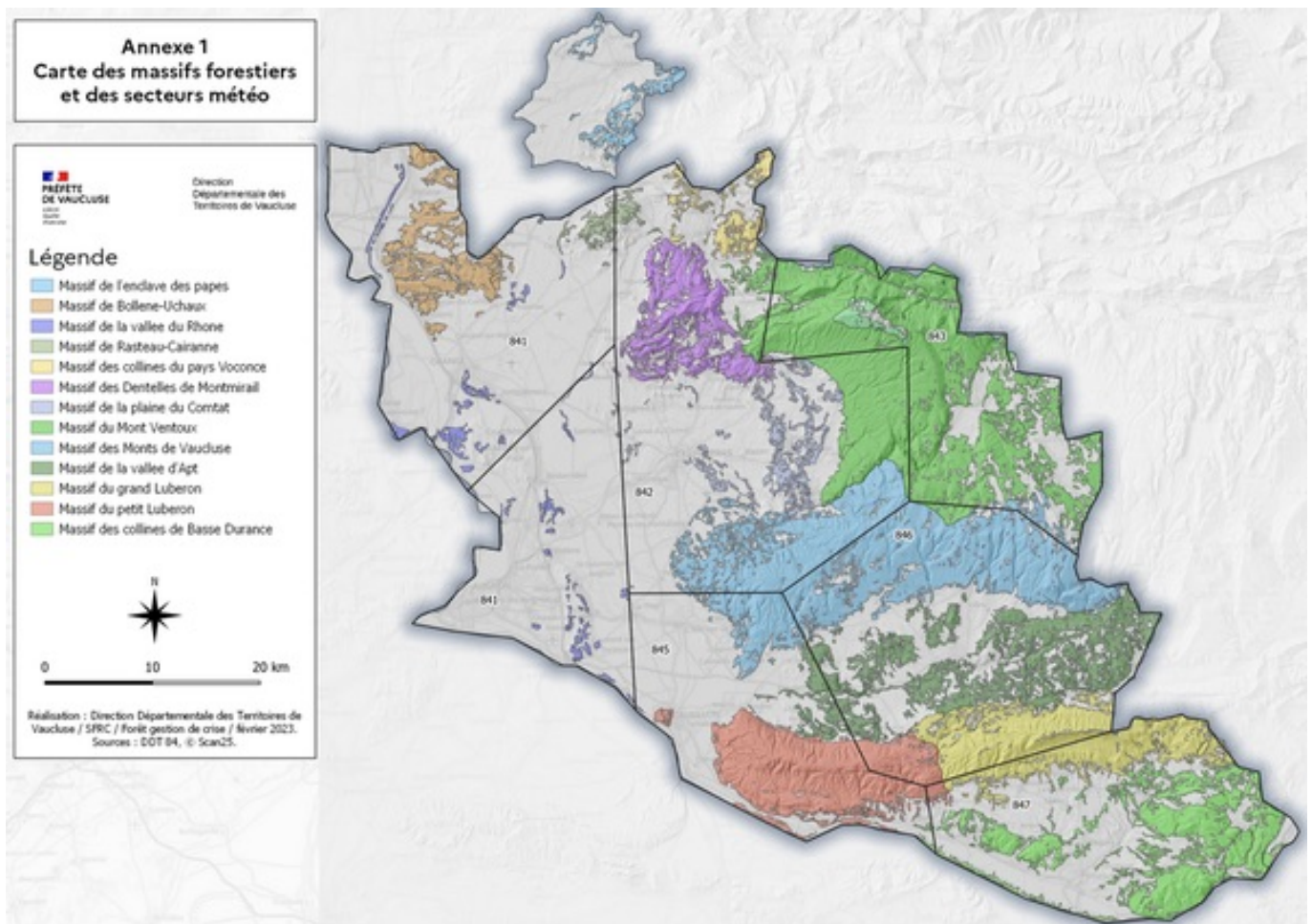


La [préfecture de Vaucluse](#) tient à rappeler que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine en France. Même si

Ecrit par le 22 novembre 2024

le département a bénéficié de quelques épisodes de pluie récemment, il faut tout de même rester vigilant, et les services concernés par les incendies de forêt sont mobilisés depuis mi-juin.

En cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint, jeté depuis une fenêtre de voiture ou en bord de route, une étincelle dans un champ ou un jardin peut suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes seulement. Le Vaucluse est particulièrement sujet au risque feux de forêts en raison de ses 150 000 hectares de forêts, landes et garrigues, qui représentent 43% du territoire.



C'est pourquoi l'accès, la circulation, le stationnement dans les massifs forestiers ainsi que la réalisation de travaux dans les espaces sensibles du département sont réglementés pendant la période estivale par l'arrêté préfectoral du 29 mars 2023. Le [Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires](#) rappelle également les bons gestes à adopter pour éviter les départs de feux et se protéger des feux :

Ecrit par le 22 novembre 2024

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...

- 

Organiser les barbecues **loin de la végétation**
- 

Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)
- 

Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et prévoir un **extincteur** à portée de main
- 

Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX

- 

Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision
- 

S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable
- 

Rester Informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

Des gardes forestiers pour prévenir les feux

Ecrit par le 22 novembre 2024

dans le Ventoux, le Luberon et les Monts de Vaucluse



Sept incendies sur 10 sont directement liés à des actes d'imprudence bien d'avantage que d'actes de malveillance. Dans ce cadre, la formation des personnels et la sensibilisation du public sur les comportements à risque est un enjeu majeur pour contribuer à une large part à la diminution des départs de feux.

La Région Sud vient de remettre les blasons aux membres de sa garde régionale forestière. En tout, 250 jeunes, se sont ainsi vus remettre ces insignes par François de Canson, vice-président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel de région à Marseille. Créée en 2018, la [Garde régionale forestière](#) est composée de jeunes de 18 à 25 ans. Elle vise à améliorer la surveillance et de faire de la sensibilisation autour des incendies.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Parmi ces jeunes gardes forestiers 2024 ayant notamment suivi plusieurs formations qualifiantes (théorique, de terrain personnalisé, au premier secours labellisée PSC1...) plus d'une cinquantaine sont affectés au Vaucluse.

Ils sont ainsi 5 gardes à surveiller les forêts du territoire du Pays de Sorgues et des Monts du Vaucluse, 24 pour le [Parc naturel régional du Ventoux](#) et 28 pour le [Parc naturel régional du Luberon](#) qui s'étend principalement en Vaucluse mais aussi dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Pour 2024, la Région Sud consacre un budget de 1,76M€ pour cette garde forestière dont le but est de préserver les milieux naturels et prévenir les risques d'incendie.

Depuis 2018, la région sud mène un plan 'guerre du feu' pour lutter contre les incendies et a investi près de 35 millions d'euros dans ce plan.

« Cette année ce sont 7,2M€ qui sont dédiés à la lutte incendies avec le soutien des fonds européens. 3 axes sont mis en place : prévenir, combattre et reconstruire » rappelle explique François de Canson.

Les territoires concernés :

- Pays de Sorgues et Les Monts du Vaucluse,
- Grand Site Sainte-Victoire,
- Parc Naturel Régional du Luberon,
- Parc Naturel Régional des Alpilles,
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume,
- Parc Naturel Régional du Verdon,
- Parc Naturel Régional des Préalpes,
- Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux,
- Parc Naturel Régional de Camargue,
- Parc Naturel Régional des Baronnies,
- Parc Naturel Régional du Queyras,
- Parc National de Port-Cros,
- Parc National des Calanques,
- Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures,
- Commune d'Allauch,
- Bataillon des marins-pompiers de Marseille,
- Commune de Roquebrune-sur-Argens,
- Syndicat mixte du massif de l'Estérel,
- Communauté de Communes Alpes d'Azur,
- Parc National du Mercantour,
- Office National des Forêts (ONF) : site des Iles de Lérins.

Sarah Ripert & L.G.

Ecrit par le 22 novembre 2024



© Pierre-Emmanuel Trigo

Vaucluse : comment détecter les crises suicidaires avec le Codes 84 ?

Écrit par le 22 novembre 2024



Le Comité départemental d'éducation pour la santé (Codes) du Vaucluse organise une formation à l'évaluation du potentiel de la crise suicidaire et orientation. Objectif : détecter les personnes à risque et les orienter vers les soutiens adéquats.

Cette formation devrait permettre une amélioration du repérage et de la prise en charge des personnes en crise suicidaire, grâce à la création d'un réseau en adaptant le contenu de la formation aux rôles, compétences et responsabilités des différents intervenants à chacune de ces étapes.

Durant 2 jours elle vise à :

- Évaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le degré de dangerosité (létalité du moyen), d'urgence (imminence du passage à l'acte) et de risque de passage à l'acte.
- Orienter vers un intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité.
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver.

Ces sessions de formation s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle stratégie multimodale de prévention du suicide mise en place en 2020 par le Ministère des solidarités et de la santé visant notamment à développer les dispositifs de formation des professionnels.



Ecrit par le 22 novembre 2024

Maxime Beuché Badois & L.G.

[Formation à l'évaluation du potentiel de la crise suicidaire et orientation en Vaucluse.](#)

Deux sessions sont proposées : le mardi et le mercredi 2 et 3 juillet ou le lundi et mardi 7 et 8 octobre 2024.

Codes de Vaucluse. 57 avenue Pierre Sépard. Avignon. 04 90 81 02 41

Contact ou www.codes84.fr